# Circuit du Château de Rainsars

*Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois*

Petit circuit à la découverte du bocage de l'Avesnois à découvrir en famille.

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Durée** | 1h 50 | **Difficulté** | Facile |
| **Distance** | 5,91 km | **Retour au départ** | Oui |
| **Dénivelé positif** | 50 m | **Activité** | Pédestre |
| **Dénivelé négatif** | 41 m | **Commune** | Rainsars (59177) |
| **Point haut** | 208 m | **Région** | Avesnois |
| **Point bas** | 166 m | | |

Trace n° 1545766

## Description

Départ mairie de Rainsars.

(**D/A**) Dos à la mairie, face à l'église, prenez à gauche et suivez la direction Sains-du-Nord / Avesnes/ Helpe.
Au carrefour, dirigez-vous à gauche en direction du cimetière.

(**1**) Laissez le cimetière sur la droite, prenez à gauche et poursuivez par le chemin bocager.

(**2**) Au carrefour, suivez le chemin de gauche qui s'enfonce entre les haies bocagères. À la route bitumée, continuez à gauche.

(**3**) Laissez la petite route provenant de votre droite et avancez jusqu'au carrefour suivant où vous poursuivez par la droite sur un large chemin.

(**4**) Remontez par la gauche jusqu'au lieu dit «trou des renards».

(**5**) Prenez deux fois à gauche et retrouvez ainsi votre point de départ (**D/A**).

### Points de passages

**D/A Mairie de Rainsars**
N 50.07055° / E 3.990716° - alt. 182 m - km 0

**1 Embranchement du cimetière, à gauche**
N 50.075903° / E 3.991134° - alt. 202 m - km 0.65

**2 Carrefour, à gauche**
N 50.078644° / E 3.983535° - alt. 204 m - km 1.32

**3 Intersection, tout droit**
N 50.072191° / E 3.979084° - alt. 198 m - km 2.27

**4 Lieu-dit l'Écluse, à gauche**
N 50.057293° / E 3.986942° - alt. 166 m - km 4.15

**5 Trou de Renards**
N 50.067332° / E 3.993263° - alt. 190 m - km 5.4

**D/A Mairie de Rainsars**
N 50.07055° / E 3.990716° - alt. 182 m - km 5.91

## Informations pratiques

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Suivez le balisage Jaune.

Prévoir chaussures étanches en période humide,
Parcours moitié sentiers, moitié voie communale.

Parking sur la place à proximité.
Donnez-nous votre avis sur https://www.visorando.com/randonnee-circuit-du-chateau-de-rainsars/

**En savoir plus :**
*Email : annie.trotin.pnra@gmail.com*

*Copie, vente et diffusion interdites - 2HqZb6oC*

## Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

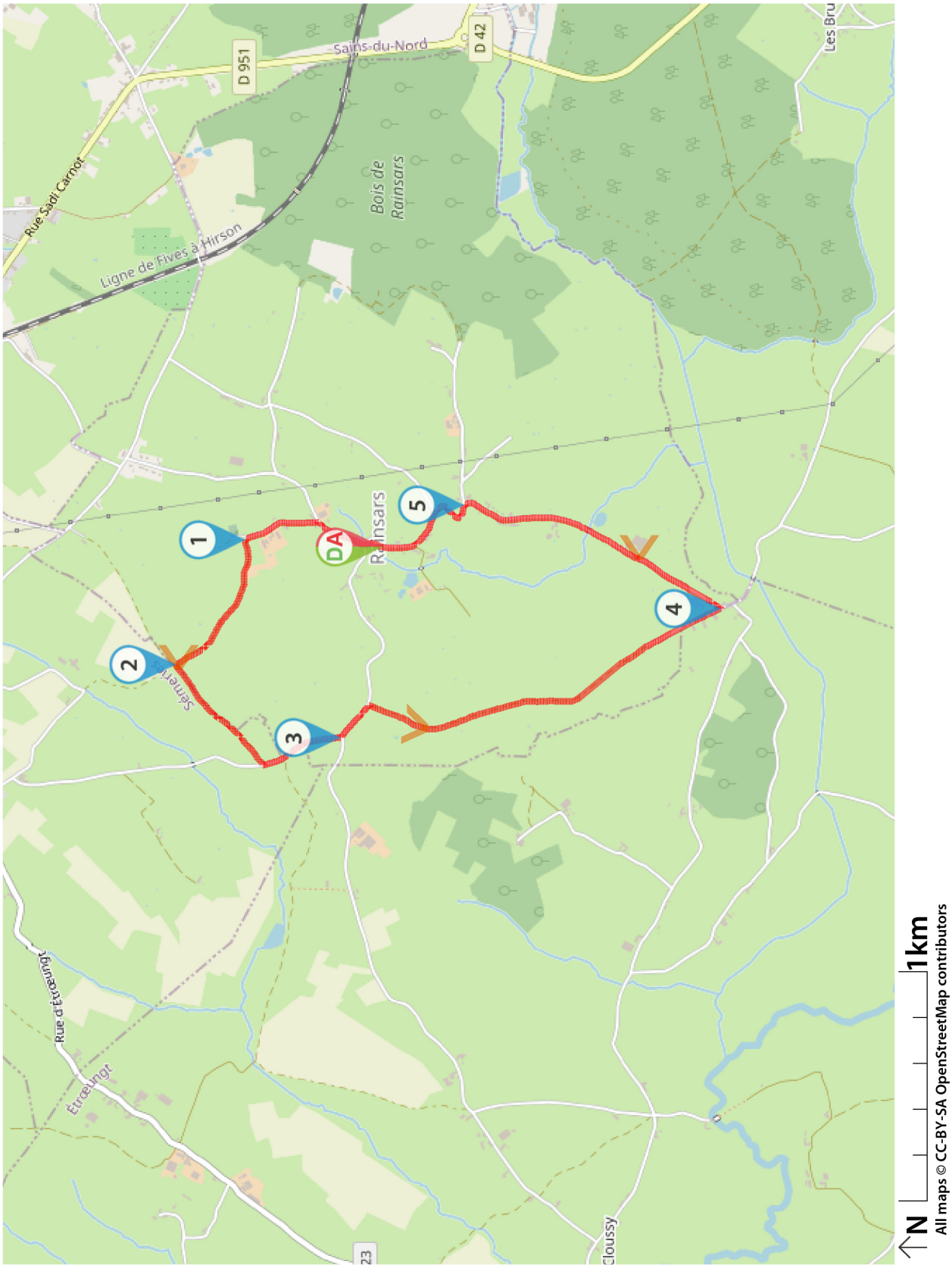


*Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.*

*Copie, vente et diffusion interdites - 2HqZb6oC*

Visorando
Préparer et partager ses randos

# LA CHARTE du visorandonneur

## Préparation de sa randonnée

### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.

### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée

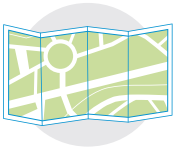

### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

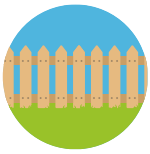

### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

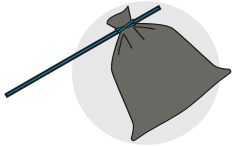

### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

### GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

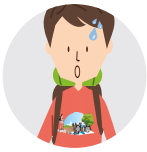

### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public,** vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**